



LA VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER FAIT PEAU NEUVE POUR LA SAISON 2024-2025

Cher(e) adhérent(e),

Vous trouverez ci-joint votre bon de commande pour la saison 2024-2025 :

- ✓ Vérifiez les informations portées sur le bon de commande, corrigez ou complétez si nécessaire, **attention votre adressage doit être à jour.**
- ✓ Pour les mineurs ou majeurs sous tutelle, ne pas oublier de compléter l'autorisation,
- ✓ Chèque à établir avec le montant exact du bon de commande à l'ordre de « **FDCRML- Régie de recettes** »,
- ✓ Ne pas oublier de cocher la case si vous désirez recevoir votre validation avant le 1^{er} juillet 2024,
- ✓ N'oubliez pas de cocher le carnet bécasse
- ✓ Retournez le bon de commande **SIGNÉ** accompagné du règlement dans l'enveloppe retour jointe et affranchie par vos soins.

Pour cette saison 2024-2025, un nouveau logiciel est mis en place et votre demande de validation par internet est simplifiée : rendez-vous dès le **4 juin 2024**, sur notre site www.fdc69.com, Rubrique *Démarches en ligne*.

Désormais les nouveaux chasseurs pourront valider en ligne dès la 1^{ère} année : nous consulter.

Les mineurs ne peuvent toujours pas valider en ligne.

Comment faire ?

Pour cette 1^{ère} connexion vous devez **créer votre compte** : munissez-vous de votre **identifiant Guichet Unique** (numéro sous le code barre de votre dernière validation) et de votre date de naissance puis laissez-vous guider : vous allez devoir définir votre adresse mail et votre mot de passe que vous utiliserez ensuite tous les ans.

Des Questions ? suivez le tuto disponible sur notre site www.fdc69.com

TSVP 

BIENVENUE
SUR LE SITE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER DE LA

AVANT VOTRE COMMANDE

La saisie de votre commande ne prendra que quelques minutes. Pour simplifier votre démarche, nous vous invitons à préparer:

- **Votre login et votre mot de passe.**
Si vous n'avez pas encore activé votre compte, vous pouvez le faire en cliquant sur le lien "s'inscrire maintenant" dans l'écran de connexion, sur votre droite. Vous aurez pour cela besoin de l'identifiant à 14 chiffres qui se trouve sur votre dernière validation.
- **Votre permis de chasser**
(en cas de changement récent)
- **Votre carte bleue**
Ce système utilise un paiement sécurisé agréé par le Trésor Public.

CONNECTEZ-VOUS

⚠ Seuls les majeurs peuvent valider leur permis en ligne

Adresse e-mail Identifiant oublié ?

Mot de passe Mot de passe oublié ?

Le champ est obligatoire

SE CONNECTER

Vous n'avez pas de compte ? [S'inscrire maintenant](#)

Si vous venez d'obtenir votre permis, veuillez vous rapprocher de votre fédération pour créer votre compte.

BIENVENUE
SUR LE SITE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER DE LA

Créer un compte chasseur résidant en France

IDGU *

Date de naissance *

0/14

SUIVANT

Vous aurez également la possibilité de valider depuis votre compte **pour un tiers** (un chasseur sans adresse mail, un parent....)

Une validation ne peut être modifiée ou supprimée. Impossible d'annuler le paiement

➤ **Assurance Chasse** : Pensez à cocher la case (ou à souscrire de votre côté)

La souscription d'une assurance **Responsabilité Civile Chasse est obligatoire** et vous devez, en cas de contrôle, présenter l'attestation avec votre permis et votre validation.

Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance RC Chasse obligatoire en même temps que votre validation (**tarif 22 €, conditions préférentielles jointes**), une attestation sera alors imprimée sur votre document de validation annuelle.

Pour toute question relative à la RC Chasse, contactez directement notre courtier **TERRASSUR COURTAGE** au **03 81 25 01 10**. Sinon, renouvelez votre contrat auprès de votre assureur.